



LA MUNICIPALITÉ

GREFFE MUNICIPAL

Ollon, le 20 décembre 2021 / IJ

A qui de droit

Affaire traitée par M. Gilbert Freymond, Municipal

### 390.1 – Transports scolaires

Madame, Monsieur,  
Chers parents d'élèves,

Depuis quelques temps déjà, les TPC éprouvent de grosses difficultés à assumer le transport scolaire et public en parallèle, sans causer des désagréments sur le respect des horaires scolaires et la sécurité des passagers.

Conscient des difficultés que peuvent rencontrer les TPC à intégrer le ramassage scolaire et le transport tout public dans le respect des horaires de chacun, nous ne pouvons que déplorer les manquements en tout genre dont font preuve ces transports et nous attendons néanmoins de notre partenaire une prestation irréprochable, ce qui, à ce jour, n'est pas le cas.

Notre Municipal des écoles, M. Gilbert FREYMOND, ainsi qu'un représentant des parents d'Antagnes ont eu plusieurs entrevues avec la Direction des TPC.

Grâce à vos remarques et, nous l'espérons, une fructueuse dernière entrevue entre les acteurs précités le 16 courant, la situation devra se régulariser et retrouver l'efficacité que la Commune peut exiger de la part de son prestataire.

Le respect des horaires, la sécurité par la formation des chauffeurs, l'adaptation de bus adéquats, le suivi des courses où les élèves sont présents, par du personnel complémentaire dans les bus, ainsi que la vulgarisation de cours pour les chauffeurs qui sont en relation avec le scolaire, sont des thèmes évoqués lors de ces entrevues et qui devront être mis en pratique dans les plus brefs délais.

Nous vous assurons, chers Parents, tout notre soutien dans cette problématique des transports et nous ferons tout notre possible avec notre prestataire de service que sont les TPC afin de trouver une solution acceptable pour tous.

./..

L'agrandissement rapide, souhaité par les habitants, du réseau de transport public dans le Chablais peut, certes, créer quelques désagréments de mise au point mais doit sans aucun doute répondre à un service de qualité.

La Municipalité regrette sincèrement cet épisode désagréable que doivent subir tant les parents, l'école en général et votre Exécutif et espère pouvoir vous annoncer un retour à la normale dans les plus brefs délais.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, chers Parents, nos plus cordiales salutations.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



P. Turrian



p/Le Secrétaire :



I. Jaquemet, adj.

**Copie** : Transports Publics du Chablais SA - Aigle